



## Fiche de projet pour les institutions publiques

Cette fiche est remplie par une institution publique. Y est décrit la nature du projet à mettre en oeuvre, les tâches à confier à une équipe scientifique, le timing et le budget dont disposera cette équipe, les modalités d'implémentation du résultat final de l'équipe scientifique que cette institution publique mettra en place tant pour son fonctionnement propre que pour en permettre l'accès aux chercheurs et au grand public.

### Informations pratiques

Nom de l'institution publique ayant introduit le projet: SPF Sécurité sociale  
(<http://socialsecurity.fgov.be/> )

Nom du projet : Une analyse exploratoire de l'Enquête santé 2004 pour la population des plus de 65 ans.

Timing des tâches scientifiques : 24 mois

Délivrables et activités de valorisation à charge de l'équipe scientifique (non compris ceux décrits dans la fiche ci-après):

- *Séminaire international* en début de projet (état de l'art) ;
- *rapport succinct* exposant la manière dont les données visées par le projet peuvent être comparées et harmonisées au niveau international/Européen. L'objet de ce rapport est de permettre à l'institution publique de traiter ses propres données dans une perspective de comparabilité internationale/européenne ;
- *activité de valorisation en fin de projet* : l'équipe fera une proposition dans son formulaire de soumission avec pour objectif de faire connaître au mieux le résultat du projet.
- *délivrables visés par le contrat de recherche* : *description du projet* (max. 25 lignes en quatre langues – français, néerlandais, anglais et allemand – pour le site web de la politique scientifique fédérale), *résumé du projet en maximum 10 pages* pour le site web de la Politique scientifique fédérale, également en quatre langues et à remettre à l'issue du projet), un *texte en français, néerlandais et anglais destiné à la Newsletter AGORA* (max. 40 lignes), *rapports intermédiaires* (maximum 2 pages, tous les 6 mois permettant de libérer les tranches de financement de l'équipe scientifique), *rapports pour le comité d'accompagnement* (voir plus loin) ;

Ces activités sont à charge du budget de l'équipe scientifique.

Déroulement du projet :

L'institution publique gère son projet et entretient donc un dialogue étroit avec l'équipe et la Politique scientifique (qui forment le *comité technique*). Le projet est accompagné par un comité d'accompagnement composé de fonctionnaires et de scientifiques. Ce comité se réunit à échéances régulières et au moins trois fois durant la durée du projet (au début, au milieu et à la fin du projet). Y est représenté des utilisateurs potentiels du résultat du projet et toute personne qui peut contribuer à faire avancer le projet. L'équipe se charge de fournir les documents pour ce comité, l'institution publique gère l'agenda et les procès-verbaux.

date de la réunion d'information (inscription une semaine à l'avance par e-mail – [naji@belspo.be](mailto:naji@belspo.be) . A défaut d'inscription, la réunion est annulée) : 11 janvier, salle 7 de la Politique scientifique fédérale, 10h00.

## **Le Projet**

### **1. Nom de l'institution publique**

Service public fédéral Sécurité sociale,

### **2. Nom du projet**

Une analyse exploratoire de l'Enquête santé 2004 pour la population des plus de 65 ans.

### **3. Acronyme**

HS-65 (Health Survey for the 65+)

### **4. Description du projet et situation dans le cadre de l'institution**

Dans le cadre du vieillissement de la population, afin de pouvoir préparer les responsables politiques aux exigences particulières en matière de soins de santé pour les groupes de population les plus âgés, un échantillon supplémentaire a été tiré pour les plus de 65 ans pour l'Enquête de santé 2004 de l'ISSP, à la demande du SPF Sécurité sociale. Ainsi, environ 3.000 personnes de 65 ans et plus ont été interrogées dans le cadre de l'Enquête santé 2004.

Les personnes âgées vivant dans une maison de repos ou une maison de repos et de soins avaient autant de chances d'être intégrées dans l'échantillon, de sorte que, pour la première fois, un aperçu des caractéristiques de cette population est disponible grâce à un échantillon représentatif.

De cette manière, nous disposons à présent d'un fichier unique qui nous permettra d'identifier les différentes facettes de la problématique de la santé des plus de 65 ans. Afin de pouvoir utiliser ces données de manière scientifiquement responsable, une analyse exploratoire est nécessaire, qui étudie les différentes possibilités du fichier et formule des propositions concrètes pour la poursuite des recherches sur ce groupe de population.

### **5. Tâches à mettre en oeuvre**

#### **a. par l'équipe de recherche**

Une analyse exploratoire qui étudie les diverses possibilités du fichier et formule au moins cinq propositions concrètes pour la poursuite des recherches sur ce groupe de population. Pour au moins une des propositions formulées, une étude pilote doit être réalisée. Tant la qualité scientifique que la pertinence politique du projet sélectionné doivent être motivées.

#### **b. par l'institution publique**

En vue des recherches décrites et en concertation avec l'ISSP, le SPF Sécurité sociale donne aux chercheurs l'accès à la documentation (livre de codes, etc.) et aux données récoltées de l'Enquête santé 2004.

## **6. Produit final attendu**

### a. de l'équipe de recherche

Une description de propositions détaillées sur la base des données d'enquête récoltées, directement exécutables et permettant aux gestionnaires d'information de fournir les informations stratégiques nécessaires (variables, indicateurs, résultats d'analyses statistiques...).

### b. pour L'institution publique

Non spécifié.

## **7. Valorisation du produit final**

### a. pour l'institution publique : intégration du produit final dans son fonctionnement propre

Le SPF Sécurité sociale utilisera les résultats de la recherche pour la sélection de nouveaux projets en matière de soins de santé pour les plus de 65 ans qui seront financés par le SPF Sécurité sociale.

Le SPF Sécurité sociale utilisera également les données en vue:

- des rapports récurrents (par trimestre, semestre, an...)
- de l'analyse des propositions stratégiques dans le contexte national et international (groupes de travail SPC, OCDE, etc.)
- de la réalisation, par le SPF Sécurité sociale, de recherches stratégiquement ciblées.

### b. pour le « grand public » : modalités d'accès au produit final pour les chercheurs et le grand public

Une valorisation scientifique de l'étude pilote est souhaitée.

## **8. Timing et planning des tâches**

### a. Timing des activités

Début du projet le 1<sup>er</sup> septembre 2006. Le projet comporte 24 mois d'équivalent temps plein (ETP) à attribuer librement par l'équipe de recherche ou le réseau de recherche.

### b. planning des activités

Phase 1: analyse exploratoire de l'Enquête santé 2004 par les chercheurs.

Phase 2: formulation de propositions d'exploitation, parmi lesquelles un projet pilote sera sélectionné en concertation avec le SPF Sécurité sociale.

Phase 3: réalisation d'un projet pilote.

## **9. Conditions particulières**

### a. suggestions pour la composition du comité d'accompagnement

Institut scientifique de santé publique (gestionnaires de l'Enquête santé)  
Centre d'expertise des soins de santé  
Bureau du Plan  
Communautés  
SPF Sécurité sociale et SPF Santé publique  
INAMI

### b. présence de l'équipe de recherche dans l'institution

Non requise.